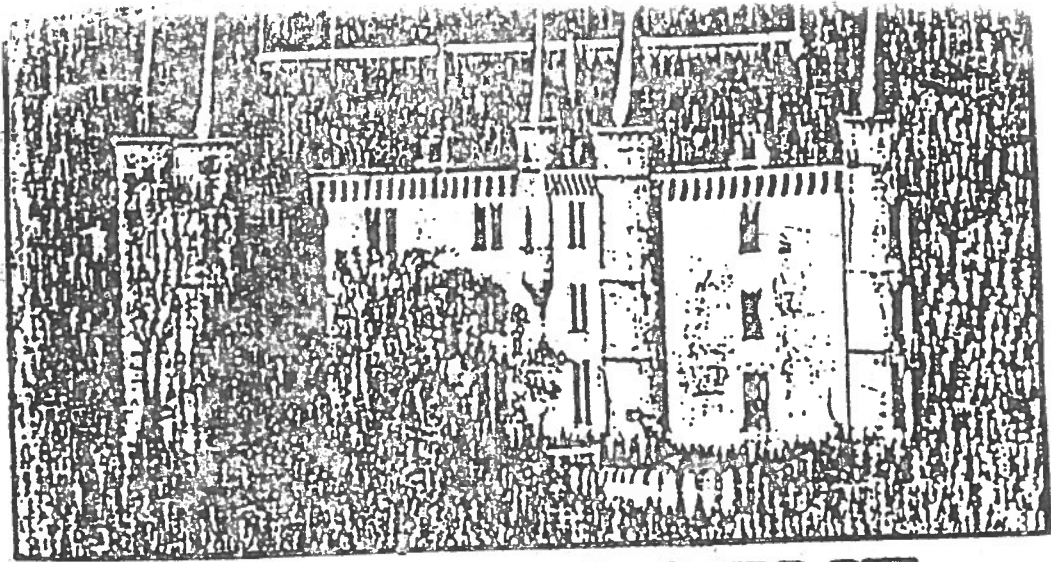


VIVRE A

MOUTHIERS-SUR-BOEME



LE MOT DU MAIRE

=====

A l'heure où j'écris ces lignes, j'attends la visite d'une vingtaine d'élus de la région de PARTHENAY.

Ils suivent les quelque 200 élus français ou étrangers qui sont déjà venus voir notre installation de chauffage du groupe scolaire.

Ils sont conduits par des responsables de l'agence Française pour la maîtrise de l'énergie et la presse

rapporte souvent ces visites.

Je crois que MOUTHIER peut légitimement être fier de cette réussite puisqu'à ce jour et après notre exemple, plus de 60 chaudières sont installées dans la région. Une nouvelle activité vient de naître.

Certes, le budget chauffage du groupe scolaire a été divisé par près de 2 (33 000 F en 85/86 au lieu de 60 000 F en 84/85) ce qui en soit est très posi-

tif, mais cela participe à revitaliser le secteur du bâtiment qui en avait bien besoin.

L'opération de MOUTHIER s'inscrit dans une politique régionale qui, menée depuis 1982 grâce au contrat entre l'Etat et la région, a permis de :

- 1- Stabiliser la consommation énergétique régionale
- 2- De développer un marché de plus de 90 000 000F!
- 3- De maintenir, de créer ou de sauver plus de 4 000 emplois.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Des emplois de types nouveaux se profilent à l'horizon. Notre contribution à la recherche de solutions pour l'avenir, bien que modeste, n'est certes pas négligeable, surtout si d'autres communes, nombreuses nous suivent maintenant.

Le stage d'insertion et de préqualification de MOUTHIER, tourné vers la filière bois combustible tente d'y préparer des jeunes.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 86

=====

LOTISSEMENT DES AGRIERS ;

Le lotissement va être vendu à un promoteur. Auparavant le propriétaire actuel a pris l'engagement écrit de céder à la commune comme il avait été prévu antérieurement, les terrains nécessaires à l'aménagement futur de la voirie du secteur.

Le Conseil donne son accord d'une part au nouveau projet de lotissement et d'autre part à la vente de lots avant que la voirie soit terminée.

LOTISSEMENT ARTISANAL PRIVE SUR LA ZONE D'EMPLOI

Une propriétaire envisage

d'établir un lotissement artisanal de 4 lots le long de la nouvelle route conduisant au Brisset et au lotissement artisanal communal. Etant donné que ce lotissement privé est rendu possible grâce aux travaux effectués par la commune, le droit de suite sera demandé - c'est à dire une participation du lotisseur aux frais engagés par la commune.

LOTISSEMENT ARTISANAL COMMUNAL

Le Conseil autorise la vente de 2 lots.

Il autorise aussi la construction d'un atelier relais en vue de l'installation d'une petite entreprise montée par des gens de MOUTHIER.

FOYER RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES

Les travaux sont commencés.

Pour faciliter l'équipement des chambres, l'Organisation Autonome Nationale de l'Industrie et du Commerce (O R G A N I C) propose un apport financier de 60 à 70 000 francs par lit pour 4 ou 5 lits qui seraient attribués prioritairement à des commerçants.

Le Conseil donne l'autorisation pour 5 lits dont 2 médicalisés.

AUGMENTATION DE TARIFS : REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Elle sera majorée d'un taux correspondant à l'augmentation de l'indice des prix.

TARIFS DE LA GARDERIE ET DU CENTRE DE LOISIRS

La dernière hausse remonte à décembre 1985. Les tarifs seront augmentés de 2 % conformément à ce qui est autorisé pour 1986.

EDUCATION MUSICALE

Afin de continuer l'action entreprise pendant la dernière année scolaire l'ADDM propose de donner 10 séances d'éducation musicale à 3 groupes :

- . grande section maternelle et 2 CP
- Coût pour les 30 séances : 5 895 francs
- Accord du Conseil.

AUTORISATION DE RECONDUCTION DU STAGE D'INSERTION

Il doit commencer début décembre.

DE TERRAIN

Terrain destiné à aménager un passage pour piétons entre le foyer résidence et le Champ de foire. Le Maire est autorisé à signer les actes pour les 100 m² à 50 francs le m².

Un directeur stagiaire de M.J.C pourrait partager son temps entre la M.J.C de FLEAC et celle de MOUTHIER. Le coût serait de 18 000 F pour un an. Accord du Conseil

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE REFLEXION

Animé par M. TAMAGNA et constitué de plusieurs conseillers municipaux et d'un architecte, ce groupe fera porter sa réflexion sur :

La mise sur pied d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat qui permettrait aux propriétaires de maisons anciennes d'obtenir des subventions intéressantes pour faire des travaux en vue de la location.

La réparation ou la vente de l'ancienne école de garçons et la construction éventuelle d'un logement de direction à l'école élémentaire.

L'aménagement d'un bâtiment administratif (mairie, perception, poste) dans un immeuble du champ de foire.

DECORATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Un projet de décoration des murs intérieurs de la salle polyvalente établie par M. VALLAT est accepté.

ABRIS-BUS

Deux propositions d'abris bus amovibles en bois s'élevant à 10 900 et 12 000 francs. Décision reportée.

C'EST L'AUTOMNE

Dans la forêt je me promène Je ramasse des châtaignes, des feuilles rouges et jaunes et des champignons colorés. Mais il ne faut pas s'y tromper : l'hiver sera bientôt là !

DELPHINE CE 2

MATERIEL DE CUISINE

La cuisinière de la salle polyvalente percée par la rouille est à changer.

Il y sera pourvu par une permutation de matériels entre l'école élémentaire, l'école maternelle et la salle polyvalente.

Au bout du compte il sera nécessaire d'acquérir un four de collectivité pour l'école élémentaire.

PLANTATIONS AU LOTISSEMENT DES JUSTICES

Les propositions de M COURALET sont acceptées. Néanmoins la Commission des travaux examinera le projet sur place pour juger de la grosseur des arbres à planter.

ANNONCES

Trouvé à la salle polyvalente au lendemain du repas dansant de l'ADMR, 2 parapluies et 1 pull enfant.

Les réclamer à Mme BRAULT. Tél : 45.97.92.55

Trouvé un petit chien batard noir, pattes blanches et marrons, queue courte.

Le réclamer à M. POIRIER LA FOUILLOUSE LA COURONNE. Tél : 45.97.93.00

Toutes les personnes intéressées par la création de l'activité "VOLLEY-BALL" au sein de la M.J.C sont invitées à se faire inscrire à la mairie.

INFORMATIQUE

Dernière minute... L'animateur qui devait assurer le "Libre Service" du mardi soir n'étant plus disponible, le Libre Service est fermé...

ASSEMBLEE GENERALE DU TENNIS CLUB DU 20 NOVEMBRE 1986

1- Le Bureau remercie Monsieur Le Maire, la famille SAVIN et les personnes présentes.

SAISON 1985/86 Effectifs : 93 adultes- 61 enfants dont 16 à l'école de tennis

Création de l'équipe féminine

Mise en place du tournoi interne

Fonctionnement du bureau
Compte rendu financier

2- Préparation de la saison 1986/87

Validité des cartes du 1/11/86 au 30/10/87 au prix de 150 frs pour les adultes 75 frs pour les enfants (gratuité de la carte pour le 3ème enfant.

20 frs de l'heure pour les invités.

Constitution des équipes pour la Coupe de Printemps
Recherche d'une salle pour l'entraînement
Equipement et entretien des cours

ACTIVITES M.J.C

La M.J.C proposera à partir du mois de janvier prochain des :

COURS D'ALLEMAND audiovisuels pour jeunes et adultes débutants.

Les cours auront lieu tous les mardis, de 20H30 à 22H à la maison pour tous (petite salle du 1er étage).

Première rencontre et inscriptions le :

MARDI 9 DECEMBRE A 20H30

Conditions financières : être à jour de la cotisation M.J.C et participation

annuelle de 25 francs par personne. Il faudra également prévoir l'achat d'un manuel pour le travail à la maison...

Renseignements : 45.67.81.31

AUF WIEDERSEHN

3- Renouvellement du Bureau Le Bureau 85/86 démissionne puis élection du Bureau 86/87, 9 personnes se présentent. Réunion le jeudi 11/12/86 pour définition des fonctions

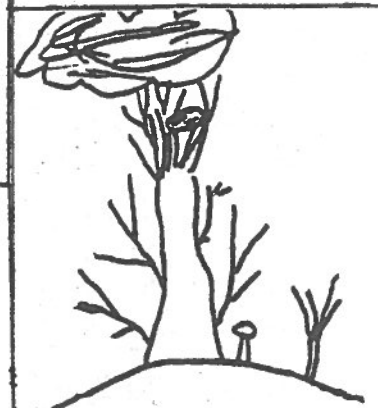
4- Permanence à la Mairie le samedi 13/12/86 de 10H à 12H pour la vente des cartes 86/87.

CONCOURS DE BELOTE

Le Conseil local des parents d'élèves vous invite à participer à son concours de belote le samedi 6 décembre à 20H30, à la salle polyvalente.

- . 1er prix : 2 jambons
- . 2ème prix : 2 dindes
- . 3ème prix : 2 canards

Cognac, Pineau, Champagne... 1 lot à chaque participant 1 lot à la 1ère équipe féminine...
Buvette et buffet.



AUTOMNE QUE J'AIME TANT

Automne et ses bois, Automne et ses couleurs, Automne et ses noix, Feuilles qui volent au vent, Châtaignes foulées sous les pas, Glands emportés par l'écureuil, Champignons que l'on cueille. La pluie, le vent, Auront raison du bel automne, Que j'aime tant !

NOELLE CM 1